



Nouvelles du Comité du SSM

Après la décision du Conseil fédéral sur la redevance, SRG SSR idée suisse serre la vis et tente de faire encore plus d'économies. Elle a décidé de reporter plusieurs projets importants qui concernent tant la technique que le programme et de renoncer à de nouvelles suppressions de postes. Il faut donc espérer que le calme reviendra enfin dans l'entreprise, une condition qui ne pourra que faciliter les prochaines négociations CCT.

CCT 2008: Les priorités du SSM

Le 8 février 2007, le syndicat et les représentants de SRG SSR ouvriront les négociations en présentant chacun leur vision de la nouvelle Convention collective de travail 2008. Voici nos priorités :

Sécurité de l'emploi : Extension du champ d'application, réglementation de l'engagement de personnel par le biais d'entreprises de travail temporaire et le recours à des auxiliaires, protection de la production propre par une réglementation stricte sur l'octroi de mandats à des tiers.

Protection de la santé : Formulation plus efficace des dispositions actuelles sur le temps de travail afin d'en garantir une application plus rigoureuse.

Salaires : Un système salarial juste, clair et fiable mettant l'accent sur la carrière salariale, un rattachement correct aux fonctions-clés ainsi que l'octroi d'indemnités de fonction selon des règles précises.

Dispositions générales : Clarification, adaptation aux réalités du travail, précision des droits de participation et de consultation du personnel, clarification des rapports entre partenaires contractuels.

Le SSM entend mener ces négociations en se concentrant sur les exigences de la politique des ressources humaines et sur la défense des intérêts du personnel. Il faut éviter de céder à l'hystérie des économies à tous crins car ce serait une erreur de définir une CCT sous l'épée de Damoclès de l'insuffisance des ressources financières.

26 janvier 2007 / Secrétariat central SSM

